

VILLE D'ISTRES

CONSEIL DE QUARTIER OUEST DU 29 SEPTEMBRE 2022

La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 19, sous la présidence de Monsieur François Bernardini, Maire d'Istres.

M. le MAIRE.- Mesdames et Messieurs, bonsoir. Bonsoir à tous. M. Philippe va faire l'appel.

(M. Philippe procède à l'appel des Conseillers de quartier.)

I. COMMUNICATIONS

1. Projets structurants :

- Liaison Fos Salon

M. le MAIRE.- Merci. Chers collègues, je vais commencer cet ordre du jour en évoquant des projets structurants. Je rappelle que nous sommes tous intéressés par la liaison Fos-Salon qui prend maintenant un air officiel d'exécution. Nous sommes sortis il y a très peu de temps de l'enquête publique qui a confirmé ce que nous voulions tous : la réalisation de cet ouvrage. Qui a maintenant donné mandat au groupe technique de définir le tracé, celui qui figurait bien sûr sur le document d'enquête publique, mais qui devra faire l'objet d'une véritable réalisation.

L'enquête publique s'est soldée positivement, même si nous avons eu quelques craintes à un certain moment puisqu'on ne peut pas dire qu'elle a été menée par une grande objectivité, et grâce à notre détermination, grâce à l'engagement du Préfet, grâce aussi à un sondage qui a pu démontrer que 72 % de la population était favorable à cette réalisation, les choses sont rentrées dans le bon ordre, en tout cas celui que l'on attendait.

Aujourd'hui nous sommes dans la phase où l'on n'est pas complètement déconnecté de l'équipe qui a piloté cette enquête publique, elle aura la mission presque de contrôle et de surveillance. Je pense que les services de l'État auront quand même une certaine liberté pour exécuter l'ouvrage qu'ils auront eux-mêmes conçu. D'autant que s'il y avait eu, et s'il y avait encore, des modifications à apporter –de manière excessivement légère, il n'est pas question de reprendre le tracé mais d'apporter peut-être une signalisation ou tout autre chose– il y aurait bien sûr un élément positif qui s'opèrerait.

Nous attendons donc maintenant l'évolution de ce dossier. M. Pretot me demandait, à un autre Conseil de quartier, s'il y avait une date de prévue ou d'annoncée. En tout cas nous présageons avoir une exécution terminée pour fin 2027. On pourra avoir l'élément de soulagement que nous attendons tous, autant pour des questions de sécurité que pour des questions de fluidité. D'autant que le quartier prend de plus en plus d'importance, que la base aérienne a annoncé la construction d'un aéroport militaire de caractère important puisque c'est entre 120 000 et 150 000 personnes qui sont appelées chaque année à passer par la plateforme militaire.

Cela m'amène à vous parler des travaux dont nous sommes dans l'année de commencement. Il y a celui que nous avons nous-mêmes initié en demandant aux services de l'État de se pencher sur notre volonté d'anticiper la création de cet ouvrage général par la réalisation d'une bretelle qui viendrait atténuer les secousses de circulation. En attendant bien sûr la phase définitive du quartier qui est le vôtre. On pouvait espérer que les choses se passent un peu plus vite, d'autant que ça nous l'avait été annoncé. On peut dire que maintenant elles sont définitivement parties puisque, avec tous les terrains acquis, avec les derniers plans qui nous ont été transmis, même s'il y a une petite correction que nous aimerions apporter et pour laquelle nous attendons une réponse de caractère définitif, on peut imaginer qu'en début d'année 2023 les choses conviendront mieux pour démarrer les travaux.

M. CASADO.- Tu as dit une bretelle, mais c'est une passerelle.

M. le MAIRE.- Oui, pour moi c'est l'ensemble du dispositif complet. C'est une passerelle qui va *squeezer* le rond-point de la Transhumance et qui permettra d'avoir une liberté d'accès et un départ libre, et une circulation qui se fasse beaucoup plus rapidement.

- Nouveau centre de secours pour 2023

M. le MAIRE.- Puisque nous sommes dans le quartier, je voudrais dire que nous avons là aussi un œil très attentif. En fin d'année ou en début d'année 2023 nous sommes sur le point de voir le démarrage des travaux du nouveau centre de secours qui sera placé dans la zone du Tubé Nord. C'est un dossier qui nous tient également à cœur. Il n'y a qu'à voir les conditions dans lesquelles travaillent nos pompiers qui sont en résidence en attendant d'être appelés sur les foyers d'intervention. On peut quand même dire aussi que la notion de sécurité comme nous la souhaitons, au firmament de tous les moyens qui sont disponibles, trouvera là aussi un lieu d'accueil qui sera plus adapté, plus adéquat, et sans doute plus fonctionnel.

Comme nous sommes au Tubé, on y reste. Nous sommes en train de mettre au point... Et cette mise au point est pour nous d'autant plus importante qu'elle s'adresse à des investisseurs qui veulent venir à Istres pour faire leur activité industrielle ou artisanale. Nous avons acquis les terrains de la famille Molina, du moins une partie. Nous avons signé toutes les parcelles, ou en tout cas présigné, puisque nous ne sommes pas encore passés chez le notaire, et nous sommes dans l'attente de construire et de réaliser une nouvelle tranche. Car là aussi il y a beaucoup de demandes qui sont faites. La Ville d'Istres est attractive sur tous ces points, que ce soit en économie, que ce soit en logement, et je crois que ce sera un élément qui sera déterminant pour le développement de notre cité.

Dans ce cadre-là, je voudrais vous dire aussi que le Pôle aéronautique voit des jours heureux. Hier j'ai signé l'arrivée d'un investisseur qui va installer 5 000 m² d'activité pour une maintenance de caractère militaire, ainsi qu'un centre de formation adaptée. Pour moi, cela rentre dans le processus qui entoure les gros projets, comme celui des MRTT, pour lequel nous attendons la décision de l'État, et celui de Thalès, qui est confirmé... Nous n'avions pas d'inquiétude à ce sujet mais, vu qu'il y avait là aussi un retard dû au fait que l'entreprise Thalès n'avait pas l'accord, l'accord ayant été donné de la part de l'Europe sur le versement de subventions, là aussi les feux sont donc au vert. Le petit regret quand même c'est que pour y parvenir il faut avoir des accumulations d'études qui sont assez démentes sur des éléments industriels qui, eux, sont typés depuis des années comme tels.

Toujours dans la zone du Tubé, je veux simplement rappeler que la zone commerciale a enfin eu un avis positif, que l'investisseur est en train de faire ses démarches. Je ne peux pas en dire beaucoup mais je peux vous dire que les premiers résultats sont excellents et que nous aurons donc de belles enseignes à offrir à notre population.

Sur le terrain des investissements, d'un caractère plus léger mais très important et ludique, nous sommes en accord et en pré-signature avec un investisseur qui va faire un centre national d'escalade. On va donc avoir un terrain couvert, un bâtiment, dédié à l'escalade, qui sera tellement important qu'il pourra accueillir des compétitions nationales et internationales.

Je crois que j'ai terminé sur les projets structurants.

1. Sécurité :

- Mise en place de pièges à images connectés

M. le MAIRE.- Je voudrais maintenant décliner quelques informations sur des éléments qui nous ont amenés à prendre des décisions. Nous avons été très agacés de voir que nos appels au civisme, nos rondes régulières, avaient des effets moyens sur le comportement de certaines personnes qui continuaient à déverser des gravats, plus particulièrement d'ailleurs dans votre partie de territoire, même si c'est un peu la même chose dans les quartiers Sud. Nous avons acheté des pièges à images connectés, comme on dit –vulgairement, des caméras de surveillance à effets mobiles, c'est-à-dire qu'elles sont là aujourd'hui et qu'elles seront ailleurs demain– et la moisson est assez intéressante puisque l'on arrive à piéger des gens qui s'adonnent à la facilité, dans un acte assez irrespectueux pour la société, pour la communauté, pour le voisinage, de déposer leurs ordures ou leurs gravats sur nos collines et nos sentiers. Je pense que cela aura un caractère dissuasif parce que, à force de savoir que cela existe, à force de connaître le montant de l'amende, qui est de 750 €, auxquels s'ajoutent les frais que l'on enverra pour le ramassage et les travaux de nos équipes, il y aura peut-être, je l'espère, une prise en compte, une prise de conscience. On aura ainsi une meilleure assurance d'avoir nos paysages à la hauteur de ce qu'ils sont, c'est-à-dire agréables et surtout accueillants pour les gens qui veulent en profiter.

3. Social / Santé :

- Mise en place d'une mutuelle communale

M. le MAIRE.- Je voulais également vous rappeler que nous avons eu une attitude intéressante –je le dis sans prétention mais avec beaucoup de convictions– avec la création d'une mutuelle communale. Cette mutuelle communale permet d'avoir à hauteur des prestations habituelles, des remboursements habituels. C'est-à-dire que ce n'est pas parce qu'elle est moins chère que l'on est moins couvert, pas du tout, je vous engage à aller voir. En tout cas je vous engage surtout à regarder les prix parce que certaines personnes m'ont dit, et m'ont même écrit leurs remerciements, qu'elles avaient eu une diminution de leurs frais de 40 % par mois. Ce qui est assez considérable et qui donne un pouvoir d'achat accru. Vous voyez que l'on peut avoir des idées, même sur des domaines qui ne sont pas les nôtres, en faire un objectif partagé et qui puisse apporter un bénéfice à notre population.

- Déserts médicaux

M. le MAIRE.- Puisque nous sommes dans le domaine de la santé, je veux faire une allusion aux déserts médicaux. En rappelant que, même si c'est un processus que vous connaissez bien, vous devez savoir qu'il n'est pas unique, il ne s'abat pas sur la Ville d'Istres, parce que c'est le seul point où les docteurs partiraient à la retraite, parce qu'il

y aurait des déplacements, pas du tout, c'est malheureusement une lacune nationale. Et je répète aussi, comme je l'avais dit, preuve à l'appui, que malgré tout le fatras qui est dit, nous ne sommes que 26^{ème} sur 140 dans les situations les plus criardes. Ce qui n'empêche pas d'avoir une réaction. D'autant qu'à partir de ce quartier il y a le Président d'une communauté médicale intéressé qui m'a rencontré et avec qui j'ai eu des échanges, qui a fait des manifestations tout à fait normales et légitimes, et qui a mis l'accent sur ce que nous connaissons déjà depuis longtemps. Il n'y a pas, comme on peut le craindre, une diminution de l'offre médicale dans sa totalité. Je rappelle qu'il y a deux centres médicaux ouverts, c'est-à-dire permettant une consultation sans rendez-vous. L'un est ouvert depuis une petite année et l'autre depuis quelques jours. Ils sont là pour permettre des soins mais sur des éléments à la fois d'urgence ou de niveau moindre, puisque ce qui importe lorsque l'on est malade d'une maladie importante c'est d'avoir un suivi, d'avoir des conseils, d'avoir des envois à d'autres spécialistes, ce que l'on appelle la référence médicale. Cette référence médicale ne s'opère pas dans ce cadre-là. Mais, et c'est là où je veux en venir, les discussions que nous avons menées avec l'Hôpital de Martigues vont nous permettre de corriger un peu cette situation puisque nous aurons, dans les mois qui viennent, les quatre médecins qui ont été décidés par l'Hôpital de Martigues à demeure à Istres, plus précisément à la Pyramide, dans des locaux que nous avons nous-mêmes mis à disposition, adaptés à la situation. Là aussi, nous pouvons nous réjouir de voir que les choses avancent positivement.

Points spécifiques au quartier :

- Incendie de la crèche Colette Bonassi

M. le MAIRE.- Je voudrais revenir sur un petit incident qui a eu lieu à la crèche Bonassi et qui a suscité quelque émoi. Quand il y a le feu quelque part c'est toujours le sens du drame majeur qui traverse l'esprit. Surtout lorsqu'il y a des enfants qui sont concernés. Heureusement, ce n'était pas grand-chose. La preuve c'est qu'un jour plus tard les choses étaient rentrées dans l'ordre puisque les enfants étaient retournés dans leurs locaux et que les travaux qui étaient nécessaires sur la toiture ont été faits dans la foulée immédiate.

- Travaux d'étanchéité des toitures du groupe scolaire de Trigance

M. le MAIRE.- Le groupe scolaire de Trigance a lui aussi eu une réhabilitation assez complète. Nous avons engagé 1 300 000 € de travaux, cela montre bien que c'était nécessaire. A cause des défauts d'étanchéité qui avaient eu le malheur de faire vivre des infiltrations dans les murs, ce qui nous a obligés à avoir des reprises à la fois des toitures, des charpentes et des pièces coulissantes.

Voilà les éléments fondamentaux que je voulais vous dire.

4. Développement durable / Environnement :

- Obligation légale de débroussaillage

M. le MAIRE.- Je voulais également ajouter qu'il ne faut pas que nous oublions les obligations légales que nous avons vis-à-vis du débroussaillage. Je sais que c'est toujours ennuyeux mais c'est une obligation qui est là aussi très surveillée, parce que les gens qui ne le feraient pas seraient responsables, et moi avec eux. Pour éviter que l'on ait des dégâts juridiques ou financiers importants il vaut mieux que l'on fasse les choses.

Cela me permet de vous dire aussi que j'ai été –sans doute parce que je le vois tous les matins en sortant de chez moi ou le soir en rentrant– surpris de voir que les murs des clôtures commençaient à se parer de belles publicités. C'est quelque chose qu'il va falloir bien prendre en compte par une totale interdiction. Non pas parce que c'est à la sortie du Boucasson où je réside, d'autres y résident aussi, mais parce que je crains fort que tous les kilomètres de clôtures d'Istres soient demain...

M. CASADO.- (Inaudible.)

M. le MAIRE.- Non, parce que les clôtures ne sont pas si hautes, mais l'on en arrive à un stade où l'on va avoir... Ça ce n'est pas possible, ce n'est pas tenable. N'est pas tenable non plus ceux qui ne vont pas jusqu'à parer leur clôture d'un crépi normal, considérant que ce ne sont pas des dépenses à faire parce qu'ils n'ont pas à vivre avec, étant donné que cela se trouve à l'extérieur. Mais la pollution visuelle est un élément collectif à prendre également en compte. Puis je crois quand même que lorsque l'on finit sa maison il est une bonne mesure d'aller jusqu'au bout pour y vivre bien et être fier d'avoir une clôture qui ne soit pas simplement la vision de briques ou de parpaings les uns sur les autres, brut de décoffrage.

Voilà ce que je voulais vous dire sur les informations importantes du quartier. La parole est à vous, avant de donner à M. Casado mission de vous dire tout ce qui a pu être considéré comme affaire courante, ce qui ne veut pas dire petite affaire, petit engagement ou petite intervention, sur les travaux répondant à nos besoins d'entretien ou à ceux demandés à travers des visites de quartiers ou de simples appels à « Allô Travaux » ou « Allô Quiétude ».

La parole est à vous. Qui veut s'en saisir ? Je rappelle que, parce que j'ai obligation de le faire, dans les Conseils de quartiers ce sont les membres officiels qui parlent. On va vous donner un micro, Monsieur Mora.

M. MORA.- Merci, Monsieur le Maire. Je m'exprime au nom du CIQ du Boucasson Bruants. Ce n'est pas une question mais plutôt un souhait, une demande, qui concerne les travaux futurs de la liaison Salon/Fos. Beaucoup d'habitants du lotissement du Boucasson ont exprimé le vœu que lors des travaux de cette liaison la butte qui sépare cette future voie agrandie et le lotissement soit poursuivie. Puisqu'actuellement il y a une butte mais qui s'arrête au niveau du bassin de rétention, à peu près. Qu'elle soit au moins poursuivie sur la longueur ou la largeur du lotissement.

M. CASADO.- Il y a le canal de Martigues aussi.

M. MORA.- Il y a le canal de Martigues, effectivement. C'est un souhait qui est demandé par pas mal de gens et je m'exprime en leur nom.

M. le MAIRE.- Oui, parce que c'est une butte antibruit qui fait bon office.

M. MORA.- Oui.

M. CASADO.- Si c'est pour les nuisances sonores il n'y a pas forcément que des buttes en terre. Parce que celle-là existait mais là, pour le coup, il y a le canal de Martigues qui passe. Donc un, on n'est pas chez nous, cela appartient à la Ville de Martigues, et deux, il y a peut-être autre chose à envisager qu'une butte en terre, si c'est un mur antibruit comme il existe maintenant. Mais l'on n'en est pas à ce stade.

M. le MAIRE.- D'ailleurs, ce n'est même pas marqué sur le tracé.

M. MORA.- Si on prolonge la butte en terre vers le nord, comme elle existe vers le sud, elle se ferait entre le canal et la voie rapide, la future liaison.

M. CASADO.- Mais il y a l'accès, il y a une servitude. Le canal de Martigues est à 4 m de chaque côté. Il y a pas mal de questions comme cela, mais ce n'est pas...

M. le MAIRE.- Une fin de non-recevoir.

M. CASADO.- Voilà. Il faut justement que l'on en parle pour voir comment cela peut être aménagé.

M. le MAIRE.- D'autant qu'avec le mouvement des terrassements on aura de la terre à récupérer. Ce n'est pas parce que le linéaire est facile, qu'il est déjà acheté, qu'il est déjà placé facilement dans un linéaire tout droit, qu'il n'y aura pas de terrassements. Nous allons gratter beaucoup de terre. A cette occasion-là, si l'on peut effectivement ne pas la mettre très loin et en faire une butte effective, on le fera volontiers. En tout cas on soumettra l'idée, en tenant compte des obligations que l'on a vis-à-vis du propriétaire du canal.

M. MORA.- D'accord, merci.

M. PHILIPPE.- M. Philippe, du CIQ Trigance. Je reviens encore sur le bout de l'avenue des Ajoncs. Est-ce qu'un jour cela va être ouvert sur le chemin de bord de voie ? Il nous a été dit qu'il y aurait des travaux sur le chemin de bord de voie.

M. CASADO.- On en a déjà fait pas mal. Il y a encore des parcelles qui ne nous appartiennent pas, il y a encore des aménagements qui doivent être réalisés, et au niveau des documents d'urbanisme il y a l'emplacement réservé pour l'élargissement avec des trottoirs un peu comme on a fait à l'entrée. Ça, c'est prévu dans la continuité. On essaye aussi de faire aménager et de faire payer les aménageurs mais c'est un peu particulier, parce que c'est une ZAC et celle-ci ne prenait pas en compte le chemin du bord de voie ouest dans l'aménagement. Notre volonté est de pouvoir l'élargir et de le rendre plus sécurisé, mais on a quand même la voie ferrée d'un côté avec une butte qui appartient à la SNCF, donc là c'est pareil, on n'est pas chez nous et il est compliqué avec RFF d'avoir des éléments pour pouvoir élargir de leur côté, et de l'autre côté il y a des maisons. Même si les gens se sont mis à la limite, cela reste à aménager, effectivement. Une fois que ce sera aménagé on pourra ouvrir les Ajoncs. Mais pour l'instant ce n'est pas d'actualité.

M. PHILIPPE.- Merci.

M. le MAIRE.- Y a-t-il d'autres questions ?

M. MENABREAZ.- Je vous ai fait parvenir mes questions par écrit.

M. le MAIRE.- On y viendra tout à l'heure. Là ce sont les questions générales.

M. MENABREAZ.- D'accord.

M. le MAIRE.- Pas d'autres interventions ? (Pas d'autre observation.)
Monsieur Casado.

I. BILAN ALLO TRAVAUX, ALLO QUIETUDE ET VISITES DE QUARTIER

M. CASADO.- Le traditionnel bilan des relations avec les administrés.

Pour « Allô Travaux », du 1^{er} janvier au 31 août 2022 il y a eu 441 appels pour les quartiers Ouest sur les 1 713 appels de la commune, ce qui représente 26 %. Ils ont été principalement émis par les habitants du quartier de Trigance pour 14 % et des Narcisses pour 12 %. Ils portent essentiellement sur des problèmes d'espaces verts et de voirie.

Pour « Allô Quiétude », du 1^{er} janvier au 31 août, 35 appels pour les quartiers Ouest sur les 201 reçus pour l'ensemble de la commune. Ils ont été principalement émis par les quartiers de Tante Marie pour 20 % et Trigance pour 15 %. Ils concernent des problèmes de voisinage et de nuisances olfactives, d'entretien de terrains et de haies chez des particuliers pour 23 %.

Concernant les travaux, je ne vais pas vous récapituler ceux de 2020 et 2021 pendant les confinements, mais il y a eu 14 opérations de réalisées en 2020 pour 543 661 € : chemin de Bel Air, Feuillantines, avenue Georges Guynemer, l'Oratoire. Et l'année 2021, 18 opérations ont été réalisées pour 152 829 € : au chemin des Tartugues, avec la création de 20 places de stationnement devant la Maison des associations ; à Trigance, au chemin du Moutonnier, l'installation de ralentisseurs à la hauteur de la rue d'Orion. Pour l'année 2022 il y a 79 opérations qui ont été chiffrées pour 4 451 000 €. Là il s'agira d'arbitrer en fonction du budget alloué avec les Présidents de CIQ. Mais il y a déjà 4 opérations qui ont été réalisées ou qui sont en cours de réalisation pour 40 000 € : aux Bellons, allée de Pichauris, et aux Feuillantines, chemin du bord de Crau, avec la pose d'une glissière de sécurité.

Concernant les écoles, l'année scolaire 2020-2021 : en maternelle Raoul Ortollan, pose de film occultant pour 3 000 € en élémentaire, et remplacement des huisseries pour 50 000 €. Au groupe scolaire Reine Marie Casimir Gouin, en maternelle, la réfection de la toiture pour 150 000 €. La remise en état en peinture d'une classe pour 5 000 € à Gouin 1. Et pour Gouin 1 et 2, la réfection d'une partie de la cour d'école pour 24 000 €. Et enfin, à l'école Maurice Gouin Trigance, la remise en état des classes suite aux infiltrations pour 11 000 €. Pour l'année scolaire 2021-2022 : à la maternelle Raoul Ortollan il y aura la pose d'une clôture métallique pour 20 000 €. A la maternelle Reine Marie Casimir Gouin, l'installation d'un Algeco dortoir pour 60 000 €. Et Maurice Gouin Trigance, ce que disait tout à l'heure le maire, la réfection de l'étanchéité de l'école pour 99 000 €, et la réfection de l'étanchéité du multi-accueil pour 33 325 €.

Ensuite, en électricité, on a réhabilité l'éclairage public du lotissement les Narcisses, rue des Canadels, du Temps, du Flutiau, du chemin des Cognets, et des impasses, pour 135 000 €.

Et enfin, en travaux d'espaces verts, l'aménagement aux abords du nouveau rond-point à l'intersection de Félix Gouin et d'Aristide Briand pour 44 000 €.

Voilà, Monsieur le Maire.

M. le MAIRE.- Merci. Monsieur Casado, vous avez la parole pour continuer.

II. QUESTIONS

M. CASADO.- Pour les questions écrites.

M. Daniel Garcia : « Faisant partie du collège des habitants, je vous transmets la question suivante pour la réunion du quartier Ouest : la partie de la route du bord de voie ouest, entre l'avenue des Ajoncs et l'allée des Laurentines, n'a jamais été refaite. La chaussée est défoncée, il n'y a pas de trottoir, le croisement de deux véhicules est difficile, voire impossible, à certains endroits sans l'arrêt sur le côté de l'un des deux véhicules. Quand est-il prévu de faire la réfection de cette partie ? ».)

J'y suis allé, on avait chiffré. La réponse : « Les travaux sollicités ont fait l'objet d'une étude et d'un chiffrage par les services techniques et il y en a pour 268 000 € ». Il faudra que l'on arbitre cela avec M. le Maire pour le budget de l'année qui vient avec le montant des travaux que l'on va pouvoir récupérer. C'est une opération qui est inscrite dans une programmation mais on attend de savoir l'enveloppe que l'on va avoir pour savoir quelles priorités on applique.

M. GARCIA.- Pour l'instant il n'y a pas de date ?

M. CASADO.- Il n'y a pas de date.

M. le MAIRE.- Déjà, vous aurez une réponse au budget 2023. Puisque cela va être bientôt la séance des arbitrages sur les investissements à retenir, d'entretien. Cela fait effectivement partie des charges d'entretien, ce sera donc à ce niveau-là.

M. CASADO.- Nous avons ensuite la question de Joël Philippe pour les cyprès, mais il a eu la réponse écrite du maire.

M. PHILIPPE. - Je reprends la parole là-dessus, excusez-moi. Mais en dehors des cyprès, on est sur un lotissement qui est géré par Famille et Provence Habitat, c'est ça ?

M. CASADO. - Ouest Provence.

M. PHILIPPE. - Au niveau de Coquerelles on a une personne qui habite, on a une maison qui est en train... La maison je ne sais pas, parce que je n'y rentre pas, en revanche les extérieurs sont dans un état déplorable.

M. le MAIRE. - C'est l'extérieur de la maison ? Sur la propriété ?

M. PHILIPPE. - C'est l'extérieur de la maison avec tout le grillage. Il y a même une personne qui s'est proposée de lui refaire le grillage et de lui tondre la pelouse, mais là cela devient...

M. le MAIRE. - On peut faire un constat sur un risque de sécurité ou un risque sanitaire mais après, on ne va pas intervenir... C'est Mme Nico, je crois.

M. PHILIPPE. - Oui, je crois. C'est dans l'angle de la rue.

M. le MAIRE. - On va faire une visite dans des termes courtois pour voir ce qui se passe, parce que parfois il y a des gens qui n'ont pas d'argent, c'est sûr, mais aussi qui ont des difficultés de santé.

M. PHILIPPE. - Oui, c'est pour ça.

M. le MAIRE. - D'accord. Ensuite ?

M. CASADO. - M. Menabreaz a posé plusieurs questions. La première concerne la placette de la Marelle. On l'avait vu ensemble, avec M. Garcia je crois. Là c'est toujours pareil, on a suspendu pour l'instant les travaux. Dès que l'on aura un peu plus de visibilité sur le budget on verra si on peut le prendre en compte pour 2023.

Vous avez également posé une question sur la couverture du trottoir devant le 14 de la rue du Flutiau. « M. le Maire intervient auprès d'ENEDIS pour qu'une intervention soit diligentée dans les meilleurs délais ».

Mme HARO. - On va relancer.

M. CASADO. - On va donc relancer.

Le ramassage des déchets. « L'installation d'un deuxième container jaune sur le site du stade nautique serait la bienvenue en raison de la saturation fréquente du container existant ». « M. le Maire a saisi la régie intercommunale de collecte et de valorisation des déchets pour voir si un deuxième container jaune peut être positionné à proximité de celui déjà existant. Ou bien voir si la fréquence de la collecte peut être revue ».

M. le MAIRE. - Il a l'accord de tout le monde ?

M. MENABREAZ. - Ce sont des containers qui sont sur le parking...

M. le MAIRE. - J'ai bien compris, mais a-t-il l'accord de tout le monde ? Parce qu'il y a des gens qui ne partagent pas les avis d'avoir des containers multiples et variés.

M. MENABREAZ. - Il n'y a aucune habitation à proximité.

M. le MAIRE. - D'accord.

M. MENABREAZ. - Ce que j'avais remarqué c'est que bien souvent, partout en ville, il y a deux containers jaunes pour un container vert. Là il n'y en a qu'un.

M. le MAIRE. - Gladys, vous appelez Delphine demain. On vous donnera une réponse dans la foulée, Monsieur. Ne vous en faites pas. Ensuite ?

M. CASADO. - Nuisances dans le quartier. « Des riverains me signalent à nouveau des nuisances sonores au niveau du parking du stade nautique pourtant doté de caméras de surveillance. Régulièrement des rassemblements se produisent à des heures très tardives, en semaine ou le week-end, ils sont bruyants, musique à fond, et s'achèvent dans les crissements de pneus ». Je vous passe tout le reste. On a répondu qu'en ce qui concerne les nuisances évoquées : « Des rondes par les services de police municipale vont être effectuées pour, d'une part, les rassemblements au niveau du parking du stade nautique, d'autre part, pour les stationnements gênants sur les trottoirs. Si besoin, les contrevenants seront verbalisés. Vous pouvez joindre également la Police municipale au 04 13 29 50 45 ».

M. le MAIRE. - Vous répondez, Monsieur Chatton ?

M. CASADO.- Je veux simplement rajouter que sur le parking du stade nautique on a un projet de plantation d'arbres, de végétalisation, et dès que l'on aura un peu de visibilité sur le budget on a prévu de planter des arbres sur ce parking, à la fois pour empêcher les courses de vitesse, les rodéos, et en même temps pour amener de l'ombre et végétaliser la ville. C'est un projet qui est dans les cartons.

M. CHATTON.- Bonjour. On a déjà mis en place des rondes et l'on est passé plusieurs fois. Ce n'était pas de la grande délinquance, c'étaient juste des jeunes qui écoutaient de la musique et qui discutaient, on les a fait partir. On a la consigne tous les soirs de faire des passages sur les parkings, en général sur la ville, parce qu'il y a beaucoup de regroupements, pas qu'ici. Effectivement, on avait déjà mis cela en place. On a changé le fonctionnement de la BMO, on a une BMO qui travaille jusqu'à 20h et qui travaille tous les week-ends. On se sert aussi de la BMO pour faire des passages, mais c'est plus récurrent vers 21h, 22h.

M. le MAIRE.- Une dernière question de M. Menabreaz.

M. CASADO.- Remboursement des redevances d'irrigation. Vous avez été sollicités par des riverains qui avaient demandé leur distraction ?

M. MENABREAZ.- Oui.

M. CASADO.- Parce que l'on a fait deux Commissions...

M. MENABREAZ.- On nous a demandé de payer.

M. CASADO.- « En ce qui concerne le remboursement de la redevance sollicité par certains riverains, si ceux-ci ont déposé une réclamation avant le 30 janvier le remboursement a dû être effectué », avec même le contrôle du garde-canal qui vérifie s'ils ont accès à l'eau ou pas. Et pour celles postérieures à cette date, « La Commission irrigation s'est déroulée le 20 septembre et l'on a encore distrait les gens de la redevance ». Si vous voulez des renseignements, vous appelez Mme Gilda Ferlet.

M. le MAIRE.- Ces gens-là qui se sont manifestés après le mois de janvier sont passés à la Commission du 20 septembre. La semaine dernière donc.

M. CASADO.- Gilda Ferlet au 04 13 29 50 00, et c'est le poste 43 19.

M. MENABREAZ.- Merci.

M. le MAIRE.- M. Martin n'est pas là ?

Mme MORA.- Non.

M. le MAIRE.- De toute façon, on lui a déjà répondu par écrit.

M. CASADO.- Oui, c'était pour la 2 fois 2 voies. J'ai fini.

M. le MAIRE.- Y aurait-il d'autres questions ?

M. MORA.- Oui, Monsieur le Maire, une autre question qui concerne les habitants du CIQ du Boucasson, et particulièrement la zone située entre la voie rapide et le lotissement. Je veux parler du stade actuel. La question que l'on m'a souvent posée c'est : y a-t-il un projet en réflexion sur un futur aménagement de ce stade ?

M. le MAIRE.- C'est bien que vous en parliez parce que cela pose véritablement ce problème d'inactivité, non pas chronique mais permanente, ancestrale. Ce terrain n'a jamais servi à quiconque.

M. MORA.- A l'époque on y faisait des tournois de football, mais depuis longtemps il ne sert plus à rien.

M. le MAIRE.- On réfléchira si l'on en tirera un profit financier, car nous en avons bien besoin. Ce qui est certain c'est qu'il faut à tout prix conserver ce qui existe vraiment à l'utilité. C'est le cas du parc, c'est le cas du terrain de boules, et c'est le cas aussi de l'esplanade un peu verdoyante où il y a quelques pique-niques ou autres activités de ce type qui sont faites.

M. MORA.- Et l'on y tient beaucoup.

M. le MAIRE.- Le terrain, effectivement... On y réfléchira. Allez-y, Monsieur Danis, Monsieur le Président.

M. DANIS.- Je n'ai pas très bien préparé ma question, je vais vous la faire brute. C'est la remontée des habitants du quartier Tante Marie concernant la modification de la gestion de la police municipale. Vous savez que nous sommes des fervents partisans d'un poste de police municipale dans le quartier qui a été réalisé ici avec une équipe de police de proximité, et cette police a changé, on accueille maintenant la BMO. En revanche la fonction n'est plus la même. La police de proximité a disparu. C'est-à-dire que l'on a aujourd'hui des motards qui sont là pour faire de la sécurité et du Code de la route. Cela nous pose de gros soucis parce que cela manque de proximité dans le quartier. C'est-à-dire que les tournées qu'il y avait, qui étaient faites par l'équipe d'avant, ne sont plus faites.

M. le MAIRE.- Ce n'est pas tout à fait vrai.

M. DANIS.- Elles sont faites différemment sûrement, mais ce qui était fait avant était très bien perçu. Aujourd'hui, c'est différent. Ils ne peuvent pas aller dans le parc derrière l'école parce qu'ils sont motorisés, ils ont des motos. L'équipe d'avant pouvait y aller à pied. On a échangé avec eux, ils sont venus dans notre assemblée générale, on a compris que la fonction était totalement différente, mais nous, du coup, on estime avoir perdu. Je ne dis pas que l'on avait un cahier des charges mais l'on avait trouvé un bon compromis et des bonnes relations avec la police en fonction de nos attentes, et aujourd'hui il y a moins de visibilité. On a compris que ce n'était plus le même métier. Si l'on pouvait juste revenir ou essayer de trouver...

M. le MAIRE.- Le métier de la sécurité reste toujours le même : celui de protéger les habitants, celui d'être à demeure pour toute nécessité. C'est pour cela que nous avons voulu nous-mêmes saupoudrer la ville de postes de police annexes, ce qui n'existe pas dans de nombreux endroits. M. le Directeur va vous expliquer les raisons de ces changements et surtout le but visé, et, par voie de conséquence, les modifications et aussi les missions jumelées qui peuvent être faites. Parce que si l'on a fait des postes de proximité ce n'est pas pour qu'ils ne servent à rien. Monsieur Chatton.

M. CHATTON.- Merci, Monsieur le Maire. Je vais revenir là-dessus, parce que vous avez déjà eu des explications. Effectivement, avant vous aviez deux agents qui patrouillaient en véhicule. Le poste était ouvert uniquement jusqu'à 17h. Aujourd'hui on a amené une BMO, une brigade motorisée, qui fait tout l'extérieur et qui fait l'intérieur. En plus de ce changement-là, ils travaillent tous les week-ends, ce que vous n'aviez pas avant. Je peux comprendre que cela vous gêne parce que vous aviez un fonctionnement qui était bien établi avec les deux collègues qui étaient là, mais sachez que l'on a amené un plus avec ces motards. Je veux bien vous recevoir et voir avec eux s'il y a quelque chose que l'on peut améliorer mais sachez que cette BMO aujourd'hui intervient sur l'ensemble de la ville. Sa base est ici, elle peut faire des missions quartier Sud et quartier Entressens, mais vous avez quand même des problèmes de circulation importants sur la zone du Tubé et l'action de la BMO est plus importante. En revanche, vos fiches « Allô Travaux » sont toujours faites pour la même chose. Les motards les font aussi. Vous, ce que vous avez perdu, c'est juste la proximité de ces deux agents-là, mais nous avons amené un plus et ces deux agents-là sont utilisés ailleurs. Venez me voir dans mon bureau, je vous écouterai et l'on essaiera de trouver des solutions si l'on peut améliorer quelque chose, mais sachez que c'est un plus que l'on a amené. On ne vous a pas retiré, parce qu'aujourd'hui c'est le seul poste annexe qui est ouvert du samedi au dimanche.

M. DANIS.- C'est la visibilité. Dans le quartier, les gens se sentent peut-être moins en sécurité parce qu'ils voient moins les policiers. Avant ils les voyaient plus.

M. le MAIRE.- Il n'y a pas moins de sécurité.

M. DANIS.- Il y a le sentiment.

M. le MAIRE.- Le sentiment c'est toujours très subjectif, voire très personnel. Et il faut le confronter à l'autre côté de la vérité, c'est-à-dire la délinquance et des faits signifiants qui se produisent. Si à Tante Marie on ne se sent pas en sécurité...

M. PHILIPPE.- Au nom du CIQ je vais rebondir sur ce qu'a dit le directeur. Pour nous, c'est l'inverse. C'était bien, on avait la proximité, on avait deux agents, mais le fait d'avoir plus de monde, que ce soit ouvert plus longtemps, les gens ne viennent plus.

M. le MAIRE.- Bien sûr.

M. PHILIPPE.- Pour nous, c'est l'inverse. Le ressenti est inverse. Il y a juste eu le fait que les motos font un peu du bruit mais sinon, ils tournent, ils sont dans le parc, ils font leurs missions.

M. le MAIRE.- En plus, il faut reconnaître que précédemment il y avait un poste avec une fille qui était derrière un comptoir pour attendre les faits. Là, avec les motos, vous avez immédiatement un déplacement qui s'opère sur le terrain. Quand M. Chatton vous dit que c'est un plus, c'est vraiment un plus. Ce n'est pas pour trouver une bonne raison d'empaqueter la chose. Je remercie M. Philippe de nommer la chose parce que là aussi, il n'y a pas plus

d'insécurité ou moins d'insécurité à 50 m l'un de l'autre, c'est un sentiment personnel. On voit les gens différemment, on les voit à moto, on les voit à pied, quelquefois on n'en voit qu'un alors qu'il y en a deux.

M. CHATTON.- Je voudrais aussi rajouter quelque chose. Vous avez beaucoup de problèmes de sécurité sur les vitesses. La BMO est dotée de radars. On met donc en place des contrôles radars que vous n'aviez pas avant. Je peux vous recevoir pour en discuter et voir où il y a quelque chose qui peut vous manquer et que l'on peut rajouter.

M. le MAIRE.- C'était une demande que vous m'aviez faite personnellement et effectivement, malgré les ralentisseurs qui sont pourtant placés à des endroits stratégiques, les gens repartent dès qu'ils ont passé le ralentisseur. Ils ont 50 m à faire mais il faut qu'ils les fassent le plus vite possible.

M. CHATTON.- Sans compter le problème du CFAI. J'ai tout le temps trois motards du samedi au dimanche. Ces motards qui sont mis en place là et qui font petites et grandes semaines travaillent aussi à midi, ce que je n'avais pas avant. Pour toutes les vérifications sur les parkings près du CFAI, on avait constamment des plaintes que l'on n'a plus aujourd'hui, et c'est parce que je peux utiliser ces motards-là. Donc je vous le redis, honnêtement, avec les gens qui travaillaient de 8h à 17h, qui finissaient à midi et qui revenaient à 14h, je ne pouvais pas traiter tout le CFAI, alors qu'aujourd'hui on peut le faire. J'espère que ma réponse vous a apporté satisfaction.

M. DANIS.- Oui, merci.

M. le MAIRE.- Y a-t-il d'autres questions ? (Pas d'autre observation.)

Carine n'est pas là, y a-t-il quelqu'un des festivités qui est là pour dire deux mots ?

III. FESTIVITES ORGANISEES PAR LA VILLE ET PROGRAMMES FESTIFS DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES

M. VIDAILHET.- Bonjour. Merci, Monsieur le Maire. Je représente Carine, je travaille à l'Office de tourisme. On a beaucoup de festivités qui auront lieu en octobre et en novembre. Je vous invite à venir à l'Office de tourisme, n'hésitez pas. J'ai sur moi également quelques documents. Si vous le souhaitez, je peux vous distribuer toutes les manifestations qui auront lieu en octobre. On prévoit notamment de nombreuses sorties, visites et activités commentées. Vous avez également des rendez-vous, avec une petite nouveauté au Château des Baumes, puisqu'on va y réaliser des visites mais aussi des rendez-vous et conférences. Vous avez le Salon des oiseaux et de la nature qui aura lieu à la Halle de Rassuen. N'hésitez pas. L'Office de tourisme est à votre disposition. Je vais laisser quelques documents à l'entrée de la salle. Merci.

M. le MAIRE.- Merci. Y a-t-il d'autres questions ? (Pas d'observation.)

Je vais donc lever la séance. Merci.

La séance est levée à 19 heures 12.